

Interpellation

Sauvez le Quartier-Neuf

27 janvier 2016

La situation actuelle du Quartier-Neuf n'est pas satisfaisante au niveau de la circulation écrivons-nous en introduction.

Nous avons décrit la situation actuelle, mais nous aimerions développer un peu notre texte.

Faisant suite à la rue des Envers et d'un court tronçon de l'Avenue du Collège, et bien que située en zone 30km/h, la rue de la Concorde est en fait un des deux axes de transit de notre Ville. (Certains automobilistes ont tendance à rouler sur la rue de LA Concorde comme LE Concorde, à vitesse supersonique). Depuis son extrémité Ouest, elle est prioritaire sur l'ensemble de son parcours, à l'exception de son dernier carrefour situé à l'intérieur de la zone 30. Autant dire que le flux de circulation du matin peut s'écouler sans retenue aucune. Il faut parfois plusieurs minutes pour pouvoir s'insérer dans le dit flux. Et autant dire qu'il est quasiment impossible de circuler dans le sens Est-Ouest tôt le matin ainsi que de croiser son flux. Rentrer ou sortir de son véhicule relève de l'exploit. Il arrive même de se faire heurter par un rétroviseur. Notons que la problématique s'inverse le soir, aux heures de rentrée des pendulaires.

Il existe même des itinéraires courts-circuits à l'intérieur de la zone. Il n'est pas rare que certains automobilistes ne supportant pas le 30 km/h, descendent la rue de la Paix pour rejoindre celle du Progrès pour arriver plus vite au giratoire de la Combe-Girard et gagner 2 places dans la file...

Un comptage des voitures a-t-il déjà eu lieu dans le quartier, matin et soir ? Combien de contrôles de vitesse ont-ils été effectués ces derniers temps (il y a environ 10 jours pour le dernier) ?

Ce quartier, et notamment la rue de La Concorde, est donc devenu un axe principal de circulation. Son entretien est cependant du ressort de la Commune. N'est-il pas opportun d'envisager de transférer ce parcours aux routes cantonales ? Refait à neuf, pour son dernier tronçon en 2011, le revêtement est-il apte à supporter pareille charge de trafic ?

La situation devient dangereuse et intolérable, tant parfois l'attitude des automobilistes est insupportable. La patience des habitants a des limites.

16-601

La problématique des places de parc pour les habitants est la même que dans le quartier de Beau-Site, les voitures des travailleurs empêchant les habitants de se garer dans leurs quartiers (aucune amélioration à Beau-Site par ailleurs).

- Quelles sont donc les mesures que le Conseil communal entend prendre, en terme de gestion du trafic avant que ne commencent les travaux sur la route cantonale ?
- Quelles sont les mesures qu'entend prendre le Conseil communal en terme de parking pour les habitants ?

Le groupe socialiste est impatient d'entendre la réponse de l'exécutif, tout comme les habitants du quartier qui aimeraient bien être aussi bien considérés que les habitants des Monts. Bien que cette remarque ne fasse pas forcément l'unanimité, tant-il est vrai que reporter l'ensemble du trafic sur l'axe cantonal ne fera qu'accentuer la problématique sur le dit axe.

En fait, si l'on veut voir un jour la situation du transit s'améliorer en ville du Locle, il est indispensable à nos yeux de voter oui au projet « NE mobilité 2030 » le 28 février prochain.

Le groupe socialiste